

Konkurse - Faillites - Fallimenti

FR

1.

Débitrice: **Multi-Parquets Sàrl**, 1696 Vuisternens-en-Ogoz
2.

Déclaration de faillite: 12.04.2010
3.

Suspension de faillite: 05.05.2010
4.

Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 31.05.2010
5.

Avance de frais: CHF 5'000.00

Indication:

La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.
6.

Remarques: Importation, commerce et pose de revêtements de sols, en particulier de parquets de toutes provenances et constitués de tous matériaux (réf. sect. 1)

Office cantonal des faillites, W. Girard, substitut

1700 Fribourg

00490455